



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-40791>

Département(s) de publication : **13, 83**

Annonce n° **24-40791**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département des Bouches-du-Rhône

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22130001500247

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.departement13.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SAMTM

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaire DC1 (lettre de candidature) et Formulaire DC2 (déclaration du candidat) ou Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.) Le candidat doit indiquer être inscrit sur un registre professionnel
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : QUALIBAT 5511 Installation de systèmes de Gestion Technique du Bâtiment (GTB) ou 3 références équivalentes, proportionnées à l'objet du présent marché, achevées, réalisées au cours des 5 dernières années. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont les suivants : - Prix des prestations, pondéré à 80% - Valeur technique, pondéré à 10% - performances en matière de protection de l'environnement, pondéré à 10%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de travaux pour l'amélioration des installations thermiques des collèges du Département des Bouches-du-Rhône - Relance du Lot 3 Régulation

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la relance du lot 3 « Régulation » pour le marché de travaux en vue de l'amélioration des installations thermiques des collèges du Département des Bouches-du-Rhône.

Lieu principal d'exécution du marché : Département des Bouches-du-Rhône

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Ce marché fait parti d'une opération allotie en 3 lots. La langue dans laquelle est rédigé l'avis et publié est le français. Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de consultation. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, F- 13002 Marseille, Courriel :Grefte.tamarseille@juradm.fr voies de recours ouvertes aux candidats :Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/04/2024